
Sidérurgie

IDCC 2344

Convention collective nationale du 20 novembre 2001

[*Non étendue, applicable à compter du 1^{er} janvier 2002*]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

